

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FRANCE À LA PREMIÈRE PLACE EN MATIÈRE D'OPEN DATA EN EUROPE POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Paris, le 19 décembre 2023

La France conserve sa première place en matière d'open data en Europe, selon le classement de la Commission européenne publié le 14 décembre dernier.

Depuis 2015, ce classement met en lumière l'état d'avancement des pays européens en matière d'ouverture des données selon les critères suivants : politique publique, portail national, impact et qualité. La France vient d'obtenir un score global de 98,3% de maturité d'open data, et arrive en tête sur trois des quatre critères pré-cités : 600/600 sur l'impact et 640/640 sur la politique publique et 630/650 pour la qualité.

Si la direction interministérielle du numérique (DINUM), intervenant sous l'égide du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, est largement mobilisée dans cette politique, ce résultat est le fruit d'un travail mené avec tous les ministères, administrations publiques et collectivités territoriales, opérateurs, associations et entreprises publiques.

En matière de politique, la France a mis en place dès 2013 un <u>plan d'action national pour l'open data</u> qui vise à accroître la disponibilité et la réutilisation des données publiques au service de trois objectifs .

• améliorer le fonctionnement démocratique, non seulement par la transparence, mais aussi par la concertation et l'ouverture à de nouveaux points de vue ;

améliorer l'efficacité de l'action publique ;

 proposer de nouvelles ressources pour l'innovation économique et sociale : les données partagées trouvent des réutilisateurs qui les intègrent dans de nouveaux services à forte valeur ajoutée économique ou sociale.

La DINUM ayant créé et opérant <u>data.gouv.fr</u>, le portail national des données ouvertes, l'un des plus complets et des plus utilisés en Europe, est largement mobilisée avec tous les acteurs de l'écosystème dans l'ouverture des données et continue de s'investir en ce sens pour un service public encore plus simple, plus efficace et plus souverain pour tous les Français.

À cet effet, quelques exemples des récentes avancées :

- La publication d'une nouvelle version de <u>Demandes de valeurs foncières</u> (plus de 10 millions de visites annuelles) dédiée à la publication des transactions immobilières, permettant à chaque citoyen de bénéficier d'une information juste sur les prix de l'immobilier au cours du temps ;
- L'accompagnement de Météo-France dans le lancement de meteo.data.gouv.fr en version bêta mettant à disposition des données météorologiques produites par Météo-France. Cette plateforme propose notamment des données sur le climat et de toutes les stations françaises depuis leur ouverture;
- La publication prochaine de <u>ecologie.data.gouv.fr</u> qui mettra à disposition des données sur l'environnement, notamment des données sur la biodiversité, la pollution et les changements

Direction interministérielle du numérique

Tél: 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19 Mél: floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Cheffe de la mission communication



climatiques par le Commissariat général au développement durable, l'EcoLab du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires avec la DINUM.

« Je me réjouis que la France soit pour la 3ème année consécutive championne d'Europe en matière d'open data et je félicite toutes les équipes impliquées dans l'ouverture des données publiques. Les administrations avancent sur le partage de données et constatent que c'est un formidable levier pour améliorer l'efficacité de leur action. » Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Direction interministérielle du numérique

Tél: 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19 Mél: floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Cheffe de la mission communication